



PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE D'AJOURNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 6 novembre 2024 à 16 h, suite à la séance ordinaire tenue le mardi 5 novembre 2024 à 18 h 30, en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle étaient présents:

M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, et les conseillers Christine Poirier, membre du comité exécutif, Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, Nicholas Borne, membre du comité exécutif, Sandra Desmeules, membre du comité exécutif, Aline Dib, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, Achille Cifelli, Aglaia Revelakis, Isabelle Piché, Seta Topouzian, Pierre Brabant et Claude Larochelle, formant quorum des membres du conseil et siégeant sous la présidence de Mme Cecilia Macedo;

la conseillère Louise Lortie participe à distance, via l'application teams, à la séance du conseil municipal en vertu de l'article 332.1 al.1 par. 2 de la Loi sur les cités et villes;

les conseillers David De Cotis, Paolo Galati, Vasilios Karidogiannis et Jocelyne Frédéric-Gauthier sont absents;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général; Me Marie-Christine Lefebvre, greffière.

CM-20241106-1106

APPROBATION - CONVENTION DE RÈGLEMENT HORS COUR QUANT À L'INDEMNITÉ DÉFINITIVE D'EXPROPRIATION

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu:

d'approuver la convention de règlement hors cour quant à l'indemnité définitive d'expropriation à intervenir entre Ville de Laval et Gestion Lidem inc. au montant de 3 021 500 \$ pour l'acquisition par voie d'expropriation du lot 5 500 013 du cadastre du Québec, nécessaire à des fins de conservation;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer tous les documents nécessaires à la réalisation de la convention;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le viceprésident du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer tous les documents requis aux fins des présentes.



Un débat s'engage.

La conseillère Isabelle Piché demande le vote sur la proposition, laquelle est adoptée par un compte de 12 en faveur et de 5 contre:

M. Stéphane Boyer, maire, et les conseillers Christine Poirier, Ray Khalil, Nicholas Borne, Sandra Desmeules, Aline Dib, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, Seta Topouzian et Pierre Brabant se prononcent en faveur de la proposition;

les conseillers Achille Cifelli, Aglaia Revelakis, Isabelle Piché, Louise Lortie et Claude Larochelle se prononcent contre la proposition.

ADOPTÉ

(SD-2024-5519)

CM-20241106-1107

INDEMNITÉ MAJORÉE - EXPROPRIATION - LOT 5 550 013

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu:

d'approuver la majoration de l'indemnité de 1 891 000 \$, pour l'acquisition par voie d'expropriation du lot 5 550 013 du cadastre du Québec, nécessaire à des fins de conservation.

Un débat s'engage.

La conseillère Isabelle Piché demande le vote sur la proposition, laquelle est adoptée par un compte de 12 en faveur et de 5 contre:

M. Stéphane Boyer, maire, et les conseillers Christine Poirier, Ray Khalil, Nicholas Borne, Sandra Desmeules, Aline Dib, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, Seta Topouzian et Pierre Brabant se prononcent en faveur de la proposition;

les conseillers Achille Cifelli, Aglaia Revelakis, Isabelle Piché, Louise Lortie et Claude Larochelle se prononcent contre la proposition.

ADOPTÉ

(SD-2024-5519)

CM-20241106-1108

HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - MANDAT - NÉGOCIATION - LAVERY AVOCATS



Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser des honoraires supplémentaires à Lavery avocats au montant de 194 700 \$ requis dans le cadre du mandat de négociation pour le renouvellement de la convention collective de la Fraternité des policiers de Laval inc.

ADOPTÉ

(SD-2024-5452)

CM-20241106-1109

OCTROI - CONTRAT DOS-2540

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l'unanimité:

d'octroyer le contrat DOS-2540, à l'entreprise et au montant cidessous mentionnés, pour l'acquisition de licences Microsoft Collaboration (Microsoft Enterprise Agreement) via le ministère de la Cybersécurité et du Numérique, le tout selon les termes et conditions de son offre de services:

Microsoft Canada inc. 13 359 492,16 \$;

d'autoriser le paiement au montant de 75 000 \$, avant taxes, au ministère de la Cybersécurité et du Numérique pour défrayer les frais de service;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le viceprésident du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville le contrat spécifique en infonuagique gré à gré et l'engagement de responsabilité.

ADOPTÉ

(SD-2024-4529)

CM-20241106-1110

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2243

Sur recommandation du comité exécutif,



IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2243, au soumissionnaire et au montant cidessous mentionnés, pour les services de gardiennage, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Trimax Sécurité inc. 6 764 980,57 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-4689)

CM-20241106-1111

RATIFICATION ET APPROBATION - PRÊT À USAGE - ÉCONATURE

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Claude Larochelle APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l'unanimité:

de ratifier et d'approuver le prêt à usage à intervenir entre Ville de Laval et Éco-Nature concernant le lot 1 596 255 (5 887 523, 5 887 524, 5 887 525) du cadastre du Québec, sur lequel sont érigés les bâtiments situés aux 339-345, boulevard Sainte-Rose, d'une valeur locative estimée à 724 850 \$;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le viceprésident du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2024-5175)

CM-20241106-1112

RATIFICATION ET APPROBATION - ENTENTE DE SERVICE - ÉCO-NATURE

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier

APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l'unanimité:



de ratifier et d'approuver l'entente de service à intervenir entre Ville de Laval et Éco-Nature aux montants de 1 132 503,75 \$ pour l'année 2024, de 1 166 478,86 \$ pour l'année 2025 et de 1 201 473,23 \$ pour l'année 2026, concernant divers mandats octroyés pour l'organisation d'activités pour les citoyens et la mise en valeur des berges du Garrot, des Baigneurs et aux Quatre-Vents;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le viceprésident du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2024-5175)

CM-20241106-1113

APPROBATION - ENTENTE EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET D'EXCLUSION SOCIALE POUR LA RÉGION DE LAVAL 2024-2028

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib

APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'approuver l'entente en matière de lutte contre la pauvreté et d'exclusion sociale pour la région de Laval 2024-2028 à intervenir entre la Ville de Laval et le Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le viceprésident du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer, pour et au nom de la Ville de Laval, ladite entente.

ADOPTÉ

(SD-2024-5226)

CM-20241106-1114

APPROBATION - ENTENTE POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE RÉGIONALE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LAVAL 2024-2028

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib

APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'approuver l'entente pour la mise en oeuvre de la Politique régionale



de développement social de Laval 2024-2028 à intervenir entre la Ville de Laval et le Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le viceprésident du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer, pour et au nom de la Ville de Laval ladite entente.

ADOPTÉ

(SD-2024-5230)

CM-20241106-1115

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2175

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Claude Larochelle APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2175, au soumissionnaire et au montant cidessous mentionné, pour les travaux d'aqueduc, d'égouts et de drainage ainsi que des travaux préliminaires de rue, de pavage, de trottoirs, de bordures, d'un réseau cyclable et d'éclairage par distribution souterraine sur les boulevards de la Renaissance et des Rossignols, pour une période de 1084 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Les Constructions CJRB inc. 10 833 656,43 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-3604)

CM-20241106-1116

DÉBUT, SURVEILLANCE ET MISE EN PLACE DES MATÉRIAUX - CONTRAT DOS-2175

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Claude Larochelle APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser le début des travaux par Les Constructions CJRB inc. pour les travaux d'aqueduc, d'égouts et de drainage ainsi que des travaux préliminaires de rue, de pavage, de trottoirs, de bordures, d'un réseau cyclable et d'éclairage par distribution souterraine sur les boulevards de la Renaissance et des Rossignols, et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres;



d'autoriser WSP inc. à effectuer l'assistance technique et la surveillance en ingénierie durant la réalisation desdits travaux, au montant de 867 159,05 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-482, lot 1;

d'autoriser Stantec Experts-Conseils Itée à effectuer le contrôle de la mise en place des matériaux ainsi que les essais sur les matériaux au chantier et au laboratoire durant la réalisation desdits travaux, au montant de 248 482,02 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-332, lot 2.

ADOPTÉ

(SD-2024-3604)

CM-20241106-1117

DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-12872

de prendre acte du projet de Règlement numéro L-12872 concernant la tarification des services de l'eau.

(SD-2024-3873)

CM-20241106-1118

DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-13014

de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13014 décrétant l'exécution de travaux de rénovation et d'aménagement fonctionnel au garage du secteur 1 et un emprunt de 3 285 000 \$ à cette fin.

(SD-2024-5520)

CM-20241106-1119

DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-13104

de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13104 modifiant le Règlement L-10836 prévoyant un mode de tarification pour l'utilisation de certains biens, services ou activités de la Ville de Laval.

(SD-2024-1562)

CM-20241106-1120

DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-13146



de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13146 décrétant la conception et l'exécution de travaux de construction d'un chalet de parc, de jeux d'eau et d'autres installations au parc Le Boutillier et un emprunt de 7 569 000 \$ à cette fin.

(SD-2024-5454)

CM-20241106-1121

DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-13149

de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13149 décrétant l'exécution des travaux de construction de la caserne de pompiers numéro 1 et un emprunt de 19 405 000 \$ à cette fin.

(SD-2024-5590)

CM-20241106-1122

DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-13153

de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13153 modifiant le Règlement L-10654 concernant la conversion de logements locatifs en copropriété divise.

(SD-2024-5359)

CM-20241106-1123

CERTIFICAT DE REGISTRE - RÈGLEMENT L-13127

de prendre acte du certificat concernant le registre tenu les 22, 23, 24, 25 et 26 juillet 2024 pour l'enregistrement des personnes habiles à voter sur le Règlement numéro L-13127 préparé par le Service du greffe le 30 juillet 2024.

(SD-2024-3638)

CM-20241106-1124

REMBOURSEMENT DÉPENSES DE RECHERCHE ET DE SOUTIEN

de prendre acte des demandes de remboursement des dépenses de recherche et de soutien énumérées à la liste jointe au sommaire décisionnel, traitées par le Service des finances durant le mois de septembre 2024 et encourues par les conseillers de la Ville de Laval durant l'année 2024, tel que requis par l'article 22 du Règlement L-12315 concernant le remboursement des dépenses de recherche et de soutien.

(SD-2024-4729)



CM-20241106-1125

LISTE DES CONTRATS - SEPTEMBRE 2024

de prendre acte de la liste des contrats pour le mois de septembre 2024, comme elle est préparée par le Service de l'approvisionnement le 16 octobre 2024, le tout conformément à l'article 477.3, alinéa 2 de la Loi sur les cités et villes.

(SD-2024-5472)

CM-20241106-1126

DÉPÔT - RAPPORT - CHANGEMENT SIGNIFICATIF - INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

de prendre acte du rapport de la greffière concernant un changement significatif quant à la déclaration des intérêts pécuniaires de Mme Isabelle Piché, membre du conseil municipal de la Ville de Laval.

(SD-2024-5242)

CM-20241106-1127

DÉPÔT - RAPPORT PÉRIODIQUE NON CONSOLIDÉ -JANVIER À AOÛT 2024

de prendre acte du rapport périodique non consolidé pour la période du 1er janvier au 31 août 2024 et des résultats prévisionnels pour l'exercice 2024, comme ils sont préparés par le directeur du Service des finances et trésorier de la Ville.

(SD-2024-5194)

CM-20241106-1128

DÉPÔT - REDDITION DE COMPTES - DÉPENSES DE RECHERCHE ET DE SOUTIEN - MAI À AOÛT 2024

de prendre acte des rapports de reddition de comptes des conseillers municipaux pour la période de mai à août 2024 ainsi que de la liste des remboursements des dépenses de recherche et soutien autorisés par la municipalité durant cette période.

(SD-2024-5211)

CM-20241106-1129

DÉPÔT - REDDITION DE COMPTES - SÉCURITÉ INCENDIE



de prendre acte de la reddition de comptes des dépenses d'achat d'essence effectuées par le Service de sécurité incendie pour l'année 2023.

(SD-2024-3621)

CM-20241106-1130

REPORT À L'ANNÉE 2025 - POLITIQUE DE GESTION DE LA DETTE À LONG TERMER ET POLITIQUE DE GESTION DES RÉSERVES FINANCIÈRES, DES FONDS RÉSERVÉS, DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT NON AFFECTÉ ET PROVISION POUR DÉPENSES IMPRÉVUES

de prendre acte du report à l'année 2025 de la mise à jour de la Politique de gestion de la dette à long terme et de la Politique de gestion des réserves financières, des fonds réservés, de l'excédent de fonctionnement non affecté et provision pour dépenses imprévues.

(SD-2024-5148)

CM-20241106-1131

DÉPÔT - RAPPORT - EXERCICE DU DROIT DE PRÉEMPTION REFUSÉ - LOTS 1 069 666 ET 1 069 669

de prendre acte des raisons du refus d'exercer le droit de préemption par le comité exécutif, énoncées au sommaire décisionnel, concernant les lots 1 069 666 et 1 069 669 du cadastre du Québec, avec bâtiments dessus érigés situés aux 85, rue Grenon Est, et 88, rue Jubinville.

(SD-2024-5150)

CM-20241106-1132

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-12872

La conseillère Christine Poirier donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro L-12872 concernant la tarification des services de l'eau.

(SD-2024-3873)

CM-20241106-1133

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13014

Le conseiller Nicholas Borne donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro L-13014 décrétant



l'exécution de travaux de rénovation et d'aménagement fonctionnel au garage du secteur 1 et un emprunt de 3 285 000 \$ à cette fin.

(SD-2024-5520)

CM-20241106-1134

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13104

Le conseiller Pierre Brabant donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro L-13104 modifiant le Règlement L-10836 prévoyant un mode de tarification pour l'utilisation de certains biens, services ou activités de la Ville de Laval.

(SD-2024-1562)

CM-20241106-1135

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13146

La conseillère Aline Dib donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro L-13146 décrétant la conception et l'exécution de travaux de construction d'un chalet de parc, de jeux d'eau et d'autres installations au parc Le Boutillier et un emprunt de 7 569 000 \$ à cette fin.

(SD-2024-5454)

CM-20241106-1136

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13149

La conseillère Sandra Desmeules donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro L-13149 décrétant l'exécution des travaux de construction de la caserne de pompiers numéro 1 et un emprunt de 19 405 000 \$ à cette fin.

(SD-2024-5590)

CM-20241106-1137

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13153

La conseillère Flavia Alexandra Novac donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro L-13153 modifiant le Règlement L-10654 concernant la conversion de logements locatifs en copropriété divise.

(SD-2024-5359)



CM-20241106-1138

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT CDU-1-5

Le conseiller Yannick Langlois donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro CDU-1-5 modifiant le Règlement CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval afin d'y corriger, ajuster et préciser certaines dispositions à la suite de son entrée en vigueur.

(SD-2024-3366)

CM-20241106-1139

AVIS DE PROPOSITION – ADHÉSION – CHARTRE MUNICIPALE POUR LA PROTECTION DE L'ENFANT

La conseillère Seta Topouzian dépose un avis de proposition afin que le comité exécutif mandate la Direction générale d'adhérer à la Chartre municipale pour la protection de l'enfant.

CM-20241106-1140

AVIS DE PROPOSITION – MODIFICATION – RÈGLEMENT L-11870

Le conseiller Achille Cifelli dépose un avis de proposition afin que le comité exécutif mandate la Direction générale pour modifier le Règlement L-11870 pour que les nouveaux bâtiments et les bâtiments où sont effectués des travaux de transformation de la plomberie pour installer une pompe submersible dirigeant les eaux évacuées vers un sol perméable au-dessus du niveau de la rue adjacente sans causer de danger pour la sécurité publique et sans être déversées sur une propriété voisine.

CM-20241106-1141

AVIS DE PROPOSITION – DEMANDE DE SUBVENTION – ENQUÊTE INDÉPENDANTE D'EXPERTS

Les conseillers Claude Larochelle et Achille Cifelli déposent un avis de proposition afin que le conseil municipal demande officiellement au gouvernement du Québec et au gouvernement du Canada de subventionner une enquête indépendante, conduite par une équipe d'experts, pour évaluer le fonctionnement de nos systèmes, infrastructures et processus critiques lors du déluge du 9 août 2024 afin d'identifier les correctifs et améliorations nécessaires.



CM-20241106-1142

PROPOSITION AMENDÉE REJETÉE - MISE EN PLACE - SERVICE DE SÉCURITÉ PUBLIQUE

CONSIDÉRANT QUE le Service de police de Laval doit accomplir un très grand nombre de tâches qui ne requiert pas son niveau d'expertise;

CONSIDÉRANT QUE le Service de police de Laval est saturé par les tâches qui requièrent son niveau d'expertise;

CONSIDÉRANT QU'il existe des services de sécurité publique dans plusieurs villes du Québec, dont Hampstead et Outremont qui collaborent harmonieusement avec le Service de police de la Ville de Montréal;

CONSIDÉRANT QUE la longue expérience de ces services de sécurité publique a démontré son efficacité en assurant une présence forte qui rassure la population;

CONSIDÉRANT QUE la Ville fait déjà affaire avec des services externes privés pour l'application de certains de ses règlements;

CONSIDÉRANT QUE la mise en place de ce service pourrait se faire au minimum à coup nul;

CONSIDÉRANT QUE les citoyens demandent une augmentation de la sécurité, et que ce type de service permet d'améliorer la sécurité, tout en libérant le Service de police pour renforcer l'application de la loi;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Achille Cifelli APPUYÉ PAR : Aglaia Revelakis

que le comité exécutif mandate la Direction générale pour présenter un projet pour mettre en place un service de Sécurité publique, qui aurait la charge de l'application des règlements municipaux, de la circulation, de la relation avec les citoyens, de l'information sur la réglementation municipale, etc., afin de libérer le Service de police de Laval de tâches qui ne demandent pas son niveau d'expertise et lui permettre de se concentrer sur son rôle d'application de la loi, à l'image de ce qui se fait dans des villes comme Hampstead et Outremont.

Un débat s'engage.

Le conseiller Claude Larochelle propose un amendement afin que la recommandation se lise comme suit:

«que le comité exécutif mandate la Direction générale pour présenter un projet pour mettre en place un service de Sécurité publique visant à libérer le Service de police de Laval de tâches qui ne demandent pas son niveau d'expertise comme la relation avec les citoyens, l'information et la sensibilisation sur la réglementation municipale



pour lui permettre de se concentrer sur son rôle d'application de la loi, à l'image de ce qui se fait dans des villes comme Hampstead et Outremont».

L'amendement est appuyé par la conseillère Louise Lortie.

Le conseiller Achille Cifelli accepte l'amendement.

La conseillère Sandra Desmeules demande le vote sur la proposition amendée, laquelle est rejetée par un compte de 5 en faveur et de 12 contre:

les conseillers Achille Cifelli, Aglaia Revelakis, Isabelle Piché, Louise Lortie et Claude Larochelle se prononcent en faveur de la proposition amendée;

M. Stéphane Boyer, maire, et les conseillers Christine Poirier, Ray Khalil, Nicholas Borne, Sandra Desmeules, Aline Dib, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, Seta Topouzian et Pierre Brabant se prononcent contre la proposition amendée.

(SD-2024-5382)

CM-20241106-1143

PROPOSITION ACCEPTÉE - STATIONS DE POMPAGE - ALIMENTATION ÉLECTRIQUE D'URGENCE

CONSIDÉRANT QUE lors du passage de la tempête Debby, le 9 août dernier, plus de 12 000 résidences ont subi des dommages estimés à plus de 250 M\$ à la suite de refoulements d'égouts sanitaires et débordements d'égouts pluviaux;

CONSIDÉRANT QUE les événements météorologiques extrêmes comme les pluies diluviennes vont continuer à se produire avec une fréquence accrue pour les années à venir;

CONSIDÉRANT QUE Laval a 74 stations de pompage sur son territoire et que la majorité n'a aucune alimentation de secours en cas de panne électrique et que les pannes électriques sont fréquentes lors des évènements climatiques sévères;

CONSIDÉRANT QUE nos stations de pompage d'égouts sanitaire et de relevage d'égout pluviaux sont des infrastructures essentielles pour la santé et la sécurité de notre population et qu'il est impératif de les maintenir en fonction en tout temps pour prévenir ou réduire les dommages causés par les refoulements et débordements d'égout;

CONSIDÉRANT QUE, dans un document publié le 23 octobre 2023, la Fédération québécoise des municipalités considère que «...génératrices et stations de pompage municipales sont un duo incontournable pour la prévention des sinistres» et recommande l'installation de génératrices dans toutes les stations de pompages de chaque municipalité;



EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ : Claude Larochelle APPUYÉ PAR : Louise Lortie

que le comité exécutif mandate la Direction générale pour préparer un état de la situation de l'alimentation de secours de nos 74 stations de pompages et pour préparer un plan pour acquérir et installer des génératrices qui prendront la relève lors des pannes d'alimentation électrique dans le but de prévenir et réduire les dommages à la population lors d'évènements climatiques et des pannes d'électricité;

que le plan de mise en oeuvre et les coûts associés soient présentés au comité exécutif et au conseil municipal dans les meilleurs délais.

Un débat s'engage.

Le conseiller Ray Khalil demande le vote sur la proposition.

Le conseiller Ray Khalil soulève un point de privilège et retire sa demande de vote.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

ADOPTÉ

(SD-2024-5384)

À 17 h 18, le conseiller Pierre Brabant quitte son siège et le reprend à 17 h 23.

CM-20241106-1144

PROPOSITION REJETÉE - DIFFUSION PUBLIQUE ET TRANSPARENTE - DÉPENSES DE RECHERCHE ET DE SOUTIEN DES ÉLUS

CONSIDÉRANT QUE le chapitre IV.1 de la Loi sur le traitement des élus municipaux (T-11.00) prévoit que le budget des municipalités de 20 000 habitants et plus, inclue un crédit pour le versement de sommes destinées au remboursement des dépenses de recherche et de soutien des conseillers;

CONSIDÉRANT QUE, selon le règlement lavallois L-12315 concernant le remboursement des dépenses de recherche et de soutien, une telle dépense peut être remboursée «[...] si elle a été engagée pour l'exercice de la fonction de conseiller», qu'une demande de remboursement pour une telle dépense nécessite la complétion de formulaires accompagnés de pièces justificatives et que, après remboursement par la ville, «la demande de remboursement est transmise au comité exécutif pour le dépôt au conseil municipal.»;

CONSIDÉRANT QUE toutes les séances du conseil municipal où sont déposées ces demandes, une fois remboursées, sont publiques;



CONSIDÉRANT QUE le principe de base de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels vise à garantir la transparence des organismes publics en permettant l'accès au public à tous les documents, sauf exceptions, quelle que soit leur forme;

CONSIDÉRANT QUE seule une demande d'accès à l'information permet actuellement de consulter les détails des remboursements de dépenses de recherche et de soutien des conseillers municipaux, qu'aucune information n'est jointe à l'ordre du jour public lors de leur dépôt, et que, depuis avril 2019, ni les montants ni les noms des élu.e.s et/ou de leurs partis politiques ne figurent dans ces documents;

CONSIDÉRANT QUE l'accès à l'information et la transparence de l'administration municipale renforcent la responsabilité et l'intégrité des institutions publiques et de leurs représentants, et que, que cette transparence est un principe essentiel de la démocratie locale;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Louise Lortie APPUYEUR PAR : Claude Larochelle

que le comité exécutif mandate la Direction générale pour publier sur le site web de la Ville de Laval, après dépôt au conseil municipal, les demandes de remboursements de dépenses de recherche et de soutien des conseillers accompagnées des justificatifs et explications.

Un débat s'engage.

Le conseiller Ray Khalil demande le vote sur la proposition, laquelle est rejetée par un compte de 3 en faveur et de 14 contre:

les conseillers Isabelle Piché, Louise Lortie et Claude Larochelle se prononcent en faveur de la proposition;

M. Stéphane Boyer, maire, et les conseillers Christine Poirier, Ray Khalil, Nicholas Borne, Sandra Desmeules, Aline Dib, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, Achille Cifelli, Aglaia Revelakis, Seta Topouzian et Pierre Brabant se prononcent contre la proposition.

(SD-2024-5385)

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONSEILLERS

Claude Larochelle

Appel d'offres non respectés – contrat DOS-1727

Achille Cifelli

Avancement des travaux – stationnement dynamique

Isabelle Piché

Avancement des travaux – raccordement du boulevard Dagenais

Séance du 6 novembre 2024

Volume 147



ouise Lortie rojet pilote – collecte des encombrants	
17 h 47, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.	
Mme Cecilia Macedo, présidente du conseil et conseillère	
Me Marie-Christine Lefebvre, greffière	